

## **La cuisine du centre communautaire manège militaire se refait une beauté**

Grâce à un surplus du programme de contribution gouvernementale versée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) nous avons été en mesure d'effectuer une rénovation complète de la cuisine. Ceci inclus, une mise aux normes de la plomberie et l'électricité.

Les travaux de finition sont présentement en cours et seront terminés pour le brunch de la St-Valentin, qui a lieu le 11 février. Il sera alors de nouveau possible de louer les locaux.

## **The Kitchen at the Armoury Community Centre Gets a Makeover**

Thanks to a surplus of the government contribution program paid under the program "Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018" we were able to carry out a complete renovation of the kitchen. This includes a standardization of plumbing and electricity.

Finishing work is currently underway and will be completed for Valentine's Day Brunch. It will then be possible to rent the premises again.

## **Vente de véhicules**

Afin de se départir de véhicules dont nous n'avons plus usage, nous accepterons des offres scellées, du 1<sup>er</sup> au 23 mars 2018. L'ouverture des offres sera faite au bureau municipal situé au 569, rue Main, le 23 mars à 11 h 00. Heure limite pour recevoir les offres.

Les véhicules suivants sont concernés :

- Niveleuse Champion 720, 1979
- Rétrocaveuse Ford 1994
- Rétrocaveuse Massey Ferguson 1977

Les photos et les documents détaillant chaque véhicule, ainsi que le formulaire d'offre seront disponibles au bureau municipal ainsi que sur le site internet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

Il sera possible de venir voir lesdits véhicules directement au garage municipal, situé au 355 chemin Island Brook, le jeudi 1<sup>er</sup> mars, de 9 h 00 à 11 h 00 ainsi que vendredi 2 mars de 13 h 00 à 15 h 00. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous y rendre, veuillez communiquer avec le bureau municipal en composant le 819-560-8414, afin de prendre rendez-vous.

## **Sale of Vehicles**

In order to dispose of vehicles that we no longer use, we will accept sealed offers, from March 1<sup>st</sup> to 23<sup>rd</sup>, 2018. The opening of the offers will be directly at the municipal office located at 569, Main Street, on March 23, at 11:00 am, deadline to receive the offers.

- 1979 Champion Grader 720
- 1994 Ford Backhoe
- 1977 Massey Ferguson Backhoe

Photos and documents detailing each vehicle, as well as the offer form will be available at the municipal office and on the website March 1<sup>st</sup>, 2018.

It will be possible to see these vehicles directly at the municipal garage located at 355 Island Brook Road, on Thursday, March 1<sup>st</sup>, from 9:00 am to 11:00 am and Friday, March 2<sup>nd</sup>, from 1:00 pm to 3:00 pm. If you are unable to attend, please contact the municipal office at 819-560-8414 to make an appointment.

## **Modification à l'horaire de l'inspecteur municipal**

En raison d'une formation, une modification temporaire à l'horaire de l'inspecteur municipal est nécessaire, et ce jusqu'au vendredi 23 mars inclusivement.



- Lundi : 8 : 00-12 : 00 et 13 : 00-16 : 00
- Mardi : 8 : 00-12 : 00
- Mercredi : Absent
- Jeudi : 8 : 00-12 : 00 et 13 : 00-16 : 00
- Vendredi : 8 : 00-12 : 00 et 13 : 00-16 : 00

Nous désirons rappeler qu'il est préférable de téléphoner à M. Rosas avant de vous déplacer, afin de vérifier sa disponibilité. Il pourra ainsi valider avec vous les documents nécessaires à votre rencontre.

Si vous désirez faire une demande de permis, les documents sont disponibles sur notre site internet ainsi qu'au bureau municipal.

### **Modification to the schedule of the municipal inspector**

Due to training, a temporary change to the municipal inspector's schedule is required until March 23, inclusive.

- Monday: 8: 00-12: 00 and 13: 00-16: 00
- Tuesday: 8: 00-12: 00
- Wednesday: Absent
- Thursday: 8: 00-12: 00 and 13: 00-16: 00
- Friday: 8: 00-12: 00 and 13: 00-16: 00

We wish to remind you that it is better to call Mr. Rosas before coming to the office, to validate his availability. He will be able to confirm with you the documents necessary for your meeting.

If you wish to apply for a permit, the documents are available on our website and also at the municipal office.

### **Cueillette des ordures et matières recyclables**

Vous recevrez une copie du calendrier des collectes avec votre compte de taxes à la fin du mois de février. Il est toutefois possible d'en obtenir une copie sur notre site internet ou directement au bureau municipal.

Afin d'éviter toute confusion, voici les dates de la collecte d'ordures :

Février/February 2018

- Lundi 12 et mardi 13 février
- Lundi 26 et mardi 27 février

Pour les matières recyclables :

- Mercredi 21 et jeudi 22 février

Nous aimerions vous rappeler l'importance de suivre la réglementation en vigueur concernant les matières résiduelles. Règlement numéro 424-2016, disponible sur notre site internet.

Il est toujours possible de le consulter au bureau municipal. Si vous désirez en obtenir une copie papier, des frais de .35 \$ la page seront exigés. Il est à noter que selon l'article 2.3.1 du règlement :

- *le propriétaire d'un immeuble résidentiel ou commercial doit se procurer un nombre maximum de bacs roulants conforme à la réglementation municipale, équivalent à un bac roulant par logement.*

Ainsi, un (1) bac bleu et un (1) bac vert, par logement, sera vidé lors de la collecte. Il sera toutefois possible, si vous désirez, effectuer l'ajout de bac aux collectes de votre propriété, moyennant des frais supplémentaires.

Les informations concernant les coûts en surplus, suivront sur la fiche informative, qui sera jointe à votre compte de taxes.

### **Collection of Waste Material and Recycling**

You will receive a copy of the collection calendar with your tax bill at the end of February. It is, however, possible to obtain a copy on our WEB site or directly at the municipal office.

To avoid any confusion here are the dates for the garbage pickup.

- Monday 12 and Tuesday 13 of February
- Monday 26 and Tuesday 27 of February

For the recycling materials

- Wednesday 21 and Thursday 22 February

We would like to remind you of the importance of following the current Bylaw regarding residual materials, bylaw number 424 - 2016, available on our website.

It is always possible, to consult it at the municipal office. If you wish to obtain a paper copy, a fee of \$.35 per page, will be required. Please note that according to Article 2.3.1 of the bylaw:

- *the owner of a residential or commercial building must obtain a maximum number of wheeled bins in accordance with municipal regulations, equivalent to one bin for each housing unit.*

So, one (1) blue bin and one (1) green bin per unit will be emptied during the collection. However, it will be possible, if you wish to add a bin to the collections of your, for an additional fee.

The information about the surplus costs will follow on the information sheet, which will be attached to your tax bill.

### **La surconsommation d'eau potable, un problème très commun**

Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau potable au monde avec 401 litres par jour par personne, et Bury n'échappe pas à ce constat avec une consommation moyenne de 455 litres par jour par personne, bien que l'eau soit abondamment présente au Québec, il est désormais impératif de prendre conscience que cette ressource n'est pas inépuisable et que la distribution et le traitement pour la rendre potable constituent un enjeu financier majeur pour la municipalité

Au cours des deux (2) derniers mois, on constate une augmentation de cette consommation. On travaille fort afin de dépister les fuites, par contre nous avons besoin de votre aide. SVP, assurez-vous de bien fermer tous vos robinets et vérifier s'il y a des fuites à votre domicile. Sachez qu'une fuite sur le réseau se

distingue par un sifflement. Celui-ci peut parfois être entendu de votre domicile et il faut la distinguer des autres bruits. Si vous constatez ce sifflement ou de l'eau qui coule ou qui s'accumule sur la chaussée, SVP contactez la municipalité.

**L'eau est essentielle à la vie et c'est pourquoi il est crucial d'assurer sa préservation, soyons vigilants**

### **Overconsumption of drinking water, a very common problem**

Quebecers are among the largest consumers of drinking water in the world with 401 liters per day, and Bury is not the exception to this observation with an average consumption of 455 liters per day per person. Although water is abundant in Quebec, it is now imperative to realize that this resource is not inexhaustible and that distribution and treatment to make it drinkable is a major financial issue for the municipality.

During the last two (2) months, there is an increase in this consumption. We work hard to detect the leaks, but we need your help. Please be sure to close all your faucets and check for leaks in your home. Be aware that a leak on the network is distinguished by a hissing sound. This can sometimes be heard from your home and must be distinguished from other noises. If you notice this whistling sound, running water or an accumulation of water on the road, please contact the municipality.

**Water is essential to life and that is why it is crucial to ensure its preservation, be vigilant.**

### **Des amendes pour les chiens laissés en liberté dès aujourd'hui**

Vous êtes peut-être de ceux qui laissent leur chien en liberté, c'est à dire sans laisse.

À savoir qu'un chien trouvé errant sur des espaces privés (qu'ils soient en ville ou la campagne) peut faire l'objet d'une mise en fourrière et être euthanasié (ceci étant également valable pour les chats). Ce genre de cas s'applique le plus souvent lorsque l'animal en question provoque des nuisances et/ou à la suite de plaintes déposées.

Évidemment, ceux qui ne respectent pas les règlements se verront remettre des amendes. Alors, si vous voulez éviter tous ces problèmes, nous vous conseillons d'agir.

Soyons tous responsables afin de rendre notre municipalité plus sécuritaire.

### **Starting Today, fines for dogs running freely**

You are perhaps of those who leave their dog running freely, without a leash.

You should know that a dog found wandering on private spaces (whether in town or the countryside) can be impounded and euthanized (this is also valid for cats). This type of case applies most often when the animal in question causes nuisance or as a result of complaints filed.

Of course, those who do not respect the bylaw will be fined. So, if you want to avoid all these problems, we advise you to take action.

Let us all be responsible to make our municipality safer.

### **Appel de candidatures pour le Comité Consultatif d'Urbanisme**

La Municipalité de Bury est à la recherche de citoyens intéressés à combler deux (2) des

postes qui seront vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de dérogations mineures, d'usages conditionnels et autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire.

Les citoyens intéressés à poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt. La durée du mandat de chaque membre citoyen est de deux (2) ans.

Si le défi vous intéresse, veuillez acheminer votre candidature avant le 15 mars 2018 à l'adresse suivante :

Service de l'urbanisme,  
Municipalité de Bury  
569, rue Main,  
Bury (Québec) J0B 1J0  
Ou par courriel : [inspecteur.bury@hsfqc.ca](mailto:inspecteur.bury@hsfqc.ca)

### **Call for application Town planning committee**

The Municipality of Bury is looking for citizens interested in filling two (2) positions that will be vacant on the Town Planning Committee (CCU).

The council entrusts the committee to study and make recommendations regarding minor exemptions, conditional uses and other applications related to land planning.

If the challenge interests you, please send your application before March 15, 2018, to the following address:

Town Planning  
Municipality of Bury  
569, Main Street,  
Bury (Quebec) J0B 1J0  
Or by email: [inspecteur.bury@hsfqc.ca](mailto:inspecteur.bury@hsfqc.ca)